

Décision portant nomination du jury pour les concours internes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Gestionnaire financier-e et comptable, session 2025, dans les académies de DIJON, NANCY-METZ et STRASBOURG.

Le président de l'UNIVERSITE DE MULHOUSE,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 2 avril 2025 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale et des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans les académies de BESANCON, DIJON, NANCY-METZ, REIMS et STRASBOURG, au titre de l'année 2025 ;

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury pour les concours internes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Gestionnaire financier-e et comptable, au titre de l'année 2025, dans les académies de DIJON, NANCY-METZ et STRASBOURG :

Monsieur BROCCO Nicolas, attaché d'administration de l'état, président, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Strasbourg, Strasbourg.

Monsieur RUH Jean-Christophe, ingénieur de recherche, expert, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Madame BARDOLLET Angélique, ingénieure d'études de classe normale, Université de Bourgogne Europe, Dijon.

Madame NEVES Cindy, assistante ingénieure, Université de Lorraine, Nancy.

Madame SEILLER Stéphanie, secrétaire administrative de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur de classe supérieure, Université de Haute Alsace, Colmar.

Monsieur DOLCEMARE Thomas, contractuel asi, suppléant, Université de Haute Alsace, Mulhouse.

Fait à Mulhouse, le 29 avril 2025

Pierre-Alain MULLER

Président de l'Université de Haute-Alsace

20 MAI 2025